CPR INVEST FUTURE CITIES

CE MÉMO EST MIS À VOTRE DISPOSITION POUR REPRENDRE DE FAÇON SIMPLE ET TRANSPARENTE LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE SOLUTION D'EPARGNE.

L'ESSENTIEL

CPR INVEST - FUTURE CITIES est un fonds actions thématiques, vous permettant d'investir dans des actions de sociétés internationales impliquées dans toutes les activités liées à l'urbanisation et au développement durable des villes tout en s'alignant sur l'Objectif de Développement Durable (ODD) des Nations Unies relatif au défi de l'urbanisation durable. Des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)[1] et de controverses[1] sont appliqués dans la définition de l'univers d'investissement éligible. L'objectif de gestion est de surperformer les marchés actions mondiaux sur un horizon de placement de 5 ans minimum. La gestion de ce Compartiment de CPR Invest, SICAV de droit luxembourgeois, autorisée à la commercialisation en France, étant fondée sur une thématique spécifique sur laquelle il n'existe aucun indice représentatif, il ne peut être défini un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, l'indice MSCI All Country World (MSCI ACWI) converti en euros (dividendes nets réinvestis) sera utilisé, a posteriori, en tant que simple référence pour apprécier la performance du portefeuille, sans contraindre sa gestion.

1. Les critères Environnement, Social et Gouvernance (ESG) permettent d'évaluer la responsabilité des sociétés vis-à-vis de l'environnement, de leurs employés et au travers de la structure de la Direction. Dans ce cadre, les controverses sont des rumeurs ou scandales qui affectent négativement la réputation des sociétés qui y sont associées.

CARACTERISTIQUES	Code ISIN : LU1989763773 Profil de risque et de rendement [(2)] : 5 (sur une échelle de 7)
CONDITIONS DE SOUSCRIPTION	CPR INVEST - FUTURE CITIES peut être souscrit dans un Compte Titres Ordinaire (CTO) ou dans un contrat d'Assurance Vie
MONTANT MINIMUM	Millième d'action
VERSEMENTS	Libres ou programmés dans le cadre de l'enveloppe d'épargne.
DURÉE DE PLACEMENT	L'horizon de placement recommandé est de 5 ans minimum.
DISPONIBILITÉ	Les parts peuvent être cédées ou arbitrées à tout moment selon les modalités prévues au sein de l'enveloppe d'épargne
PROTECTION DU CAPITAL	Le fonds présente un risque de perte en capital et n'offre pas de garantie de performance. Autres principaux risques : risque lié aux marchés actions, risque de crédit / taux, risque de liquidité, risque de change et risque de contrepartie. La thématique se distingue par ses choix sectoriels ; lorsque les marchés financiers sont menés par les secteurs non retenus par la thématique, l'OPC peut ne pas bénéficier de toute la croissance du marché. En raison de sa composition et de sa stratégie, le Compartiment peut connaître une volatilité élevée, ce qui peut entraîner, sur de courtes périodes, des fluctuations de la valeur liquidative à la hausse ou à la baisse.
FRAIS	Frais de souscription : 2,5% TTC maximum en CTO Frais de sortie : néant Frais courants (estimés) *:* 1,95% TTC *(prélevé au terme de l'exercice précédent en % de l'actif net moyen, susceptibles de varier d'une année sur l'autre)* Commission de surperformance : 15% TTC de la performance au-delà de celle de l'actif de référence, au cours de la période de calcul d'un an, dans la limite de 2% maximum de l'actif net. En assurance vie : frais du contrat
FISCALITÉ	Fiscalité du CTO ou du contrat d'assurance vie, suivant l'enveloppe d'investissement

(2) Correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

BON À SAVOIR

POINT D'ATTENTION	Nous attirons votre attention sur le fait qu'investir sur les marchés financiers nécessite une connaissance préalable et une acceptation des risques qui y sont associés.
SITE INTERNET	www.ca-sicavetfcp.fr : pour vous informer sur CPR INVEST - FUTURE CITIES
SERVICES EN LIGNE	• **Invest Store** est un service en ligne pour gérer votre portefeuille CTO en temps réel, passer des ordres de bourse et accéder aux dernières actualités financières. Il se décline en 2 versions : Invest Store Initial, pour disposer des services essentiels de la bourse en ligne, et Invest Store Intégral, pour plus de services d'experts et d'outils. • Avec **Prediweb**, vous pouvez consulter vos contrats d'assurance vie, effectuer des versements et arbitrages, bénéficier d'aide et de conseils en ligne. *Pour connaître les conditions d'adhésion à ce service, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole*

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- **Service d'épargne progressive et périodique :** Plan d'Epargne Boursière (PEB) dans le CTO
- **Alerte et Sécurisation des plus-values** :
  - Alerte dès qu'un objectif de performance que vous avez fixé est atteint (CTO uniquement)
  - Arbitrage automatique des plus-values en monétaire ou, en assurance vie, vers le support euro lorsqu'elles atteignent un pourcentage déterminé.
- **« Stop Loss »** (en assurance vie uniquement) : arbitrage automatique de la totalité d'un fonds en monétaire ou vers le support euro lorsqu'il atteint un seuil de moins-value.

Pour connaître les conditions d'adhésion à ces services, rapprochez-vous d'un Conseiller Crédit Agricole

---

CRÉDIT AGRICOLE BANQUE PRIVÉE

CPR INVEST, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 Décembre 2010, organisé comme une société d'investissement à capital variable (SICAV), agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et enregistré auprès du Registre des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-189.795. La SICAV a son siège social au 5, Allée Scheffer, L- 2520 Luxembourg. CPR INVEST est gérée par CPR Asset Management.
Représentant et agent payeur : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert 75013 Paris.
CPR INVEST - FUTURE CITIES est un fonds géré CPR Asset Management | Société Anonyme au Capital de 53 445 705 euros - 399 392 141 RCS Paris. Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP01-056 | 90, boulevard Pasteur - CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 - Tél. : 01.53.15.70.00
Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus des OPC cités dans ce document.
La documentation juridique du fonds est disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre ou sur le site ca-sicavetfcp.fr ou www.cpr-am.fr et doit vous être remis préalablement à toute souscription. Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques, les frais et les principales caractéristiques. L'OPC cité n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital, notamment en raison des fluctuations de marché. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène à 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753-www.orias.fr ;Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA 53 rue de la Boétie - 75 008 PARIS

Document non contractuel - Informations valables au 01/05/2020, susceptibles d'évolutions